[illegible]

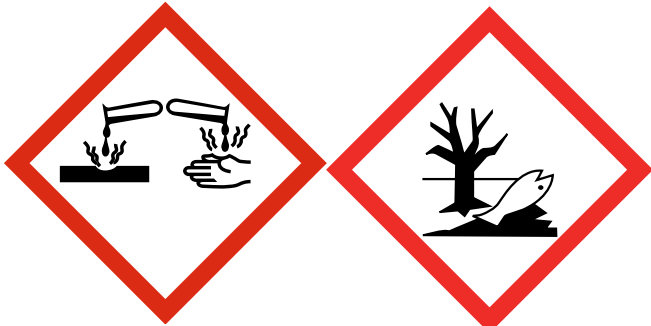
TONILIN® :
AMM (UPL FRANCE) : 1160068 ; composition : GoActiv® (filtrat d’algues) Zinc (Zn) 148,17 g/L, Soufre 183,19 g/L ; formulation : (SL) concentré soluble.
CALLIPRIME XTRA® :
AMM (BAYER) : 2150012 ; composition : Mésotrione 480 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
ALLIÉ SX® :
AMM (FMC) : 2060119 ; composition : Metsulfuron-méthyl 200 g/l ; formulation : (SG) granulés solubles dans l’eau.
OGIVE VXT® :
AMM (PHYTEUROP) : 2200215 ; composition : Cléthodime 240 g/l ; formulation : (SE) suspo-émulsion.
ACTIROB B® :
AMM (BAYER) : 9400076 ; composition : Huile de colza estérifiée 842 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

LAMBDASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.
DECIS EXPERT® :
AMM (BAYER SAS) : 2000324 ; composition : Deltamethrine 10.5 % ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
SCORE® / INVICTUS® :
AMM (SYNGENTA FRANCE SAS) : 8800841 ; composition : Difénoconazole 250 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l’environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d’emploi : se référer à l’étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 07/04/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. UPL France agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

TONILIN® :
DANGER : H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH210 fiche de données de sécurité disponible pour les professionnels.



CALLIPRIME XTRA® :
ATTENTION : H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H373 - Risque présumé d’effets graves pour les organes (système nerveux, reins, yeux) à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée.



ALLIÉ SX® :
ATTENTION : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



OGIVE VXT® :
DANGER : EUH066 - L’exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



ACTIROB B® :
EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.

LAMBDASTAR® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d’ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



DECIS EXPERT® :
DANGER : H302 - Nocif en cas d’ingestion. H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H336 - Peut provoquer somnolence et des vertiges. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H226 - Liquide et vapeurs inflammables. EUH066 - L’exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



SCORE® / INVICTUS® :
DANGER: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373 - Risque présumé d’effets graves pour les organes à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée. EUH066 - L’exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

